

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice d'une durée de douze (12) mois arrêtés au 31/08/2023.

Le bilan présente un total de 21 303,-82 euros.

Le compte de résultat présente un résultat déficitaire de 24 616,28 euros, lié à la préparation des futures campagnes d'appel à générosité.

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'objet social du fonds de dotation est de soutenir des actions d'intérêt général par des aides financières notamment dans les domaines suivants :

- Formation initiale et continue d'ingénieurs ;
- Entreprenariat des étudiants et des anciens élèves ;
- Accès aux études supérieures aux étudiants prometteurs en levant les freins d'ordre financier, culturel ou social ;
- Conduite d'actions de recherche et diffusion de connaissances scientifiques, techniques et économiques ;
- Développement des relations avec le monde industriel et économique pour améliorer la compétitivité des entreprises ;
- Développement de la coopération internationale en matière d'enseignement et de recherche
- Vie associative des étudiants.

Pour mener à bien ses actions, le Fonds ESTACA mène ses collectes de Fonds principalement auprès des diplômés de l'Ecole et de ses entreprises partenaires. Les sommes sont collectées via le site internet du Fonds, par virement ou par chèque.

Fait marquant de l'exercice

Le fonds ESTACA a lancé une réflexion sur les possibilités d'une campagne de mécénat de plus grande envergure. Pour cela, il a choisi d'être accompagné par un cabinet spécialisé en fundraising. Une avance de trésorerie de 25 000 € a été consentie au Fonds par l'ESTACA à cet effet.

DOTATION DU FONDS

Le Fonds comprend la dotation initiale à caractère consommable de 15 000 euros au 31/08/2019 en conformité avec les statuts, à laquelle s'ajoutent chaque année les versements complémentaires reçus.

Le Fonds a perçu en 2022-2023 des versements complémentaires à la dotation initiale de 24 821 euros (contre 16 320€ en 2021-2022). Sur l'exercice 2022-2023, le Fonds a reversé 20 522 euros (contre 16 287€ en 2021-2022), en totalité à des associations d'élèves de l'ESTACA, indépendantes de l'ESTACA.

Pour traduire le caractère consommable de la dotation, il convient de comptabiliser un produit représentatif de la dotation reprise pour être consommée sur l'exercice en contrepartie du compte « quote-part de dotation virée au compte de résultat »

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos au 31/08/2023 ont été présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler sur le fonds de dotation.

Immobilisations incorporelles

Le Fonds a acquis un site internet pour une valeur de 24 390 euros dont l'amortissement a commencé le 1er juillet 2020, sur une durée de 36 mois. L'amortissement a donc pris fin le 30 juin 2023.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice 2022-2023	Affectation du résultat 2021-2022	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 2022-2023
Report à nouveau	- 5 468,16 €	11 694,86 €			6 226,70 €
Dotations initiales consommables	0 €				0 €
Versements complémentaires à la dotation initiale	12 381,40 €		24 821,30 €	- 25 511,30 €	11 691,40 €
<i>Dont fonds affectés</i>	<i>10 781,40 €</i>		<i>19 832,44 €</i>	<i>- 20 522,44 €</i>	<i>10 091,40 €</i>
<i>Dont fonds libres</i>	<i>1 600,00 €</i>		<i>4 988,86 €</i>	<i>- 4 988,86 €</i>	<i>1 600,00 €</i>
Résultat	11 694,86 €	- 11 694,86 €		- 24 616,28 €	- 24 617,28 €
Total	18 608,10 €	0 €	24 821,30 €	- 50 127,58 €	- 6 698,18 €

- Le résultat de l'exercice 2021-2022 de 11 694,86 € a été affecté au Compte Report à nouveau lors du Conseil d'Administration du 23/01/2023
- Le résultat d'exploitation du Fonds de l'exercice 2022-2023 est de – 24 616,28 €. Il intègre 18 600 € de dépenses exceptionnelles, liées à une prestation de conseil par cabinet spécialisé en fundraising

➔ **Le résultat net de l'exercice 2022 – 2023 du Fonds est de – 24 616,28 €**

➔ **Les fonds propres sont négatifs à – 6 698 €, il est décidé de poursuivre l'activité du Fonds compte-tenu des ambitions liées à la mise en place des futures campagnes**

Dons reçus

46 dons financiers ont été reçus, allant de 50 € à 3 000 €, pour un total de 24 821 €. 12 907 € viennent de particuliers, 11 914 € d'entreprises.

Evolution de la dotation

La dotation a augmenté de 24 821,30 €, dont 19 832,44 € de fonds affectés, 3 264,30 € de fonds non affectés et 1 724,56 € correspondant à la contribution aux charges de fonctionnement (8% des dons perçus).

La dotation a diminué de 20 522,44 € reversés aux associations et de 4 988,86 € afférents à la couverture des frais de fonctionnement par les fonds libres.

Les contributions ont été reversées à des associations d'élèves :

- 8 884 € pour l'Association EFT
- 8 096 € pour iDrogen
- 2 392 € pour ESO
- 460 € pour EPIC
- 690 € pour ITD (versement d'un don provenant de l'exercice précédent)

Les charges d'exploitation hors aides financières s'élèvent à 29 605,14 €. Elles sont constituées de frais de fonctionnement (Commissaires aux Comptes, Frais bancaires, publicité et frais de campagne) pour 22 830,14 € et de l'amortissement du site internet pour 6 775 €.

ETAT DES DETTES

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 000,00	3 000,00		
Autres dettes	25 002,00	2,00	25 000,00	
Total	28 002,00	3 002,00	25 000,00	

Les dettes sont constituées en quasi-totalité par une avance de 25 000 € consentie par l'ESTACA au Fonds de dotation, permettant de couvrir le fonctionnement du Fonds.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus au bilan	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Autres dettes	25 002
Total	28 002

Les charges à payer sont constituées en quasi-totalité par les honoraires du Commissaire aux comptes.

Contributions volontaires en nature

Pour le bon fonctionnement du Fonds, l'ESTACA met gratuitement à disposition du personnel de l'Ecole pour mener à bien ses activités administratives et comptables.

Lors du CA du 23 janvier 2023, il a été décidé une valorisation des contributions volontaires pour un montant de 82€ de l'heure pour l'exercice 2022-2023.

Pour cet exercice, il a été évalué un volume horaire total de 892 heures pour l'ensemble des personnels de l'ESTACA soit une valeur de 73 144 €.

Pour mémoire, les membres du CA et les mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.

Le fonds de dotation a également bénéficié de 2 dons en nature de la part d'entreprises, correspondant respectivement à du matériel à destination d'ESO pour 872,55 € et du matériel à destination de MotoTech pour 3 250,00 €, soit un total de 4 122,55 €.